



LE LOCHÉÉEN

Commune de Loché -sur- Indrois

N°17
Juin 2020

Chères Lochéennes, chers Lochéens,

Le nouveau Conseil Municipal qui vous remercie chaleureusement de la confiance que vous lui avez accordée lors des élections municipales de mars dernier est enfin installé. Il a fallu attendre le 26 mai, pour qu'enfin, les conseillers municipaux élus depuis le 15 mars soient reconnus officiellement.

Le premier Conseil Municipal a pu se réunir afin de procéder aux élections du maire et des adjoints ainsi que pour délibérer, en l'absence du public, à cause des contraintes sanitaires.

Au cours de cette période de confinement notre commune a continué de vivre dans le respect du protocole sanitaire. Notre ruralité a été un atout pour vivre cette épreuve. L'espace, la nature, la possibilité du télétravail, le marché du jeudi maintenu, l'entraide entre Lochéens, l'école à distance et la mise en place de l'accueil des enfants des personnels prioritaires ont permis de vivre mieux cette période difficile. Notre territoire offre des possibilités diverses qui doivent être reconnues en dehors des périodes difficiles.

On peut y vivre et pas seulement s'y réfugier !

L'équipe municipale est prête pour faire vivre notre commune ; votre participation quelle qu'elle soit sera la bienvenue.

Je voulais remercier l'équipe municipale précédente, qui a dû jouer les prolongations, pour le travail accompli au cours de ces 6 dernières années qui ont vu Loché se transformer et s'adapter à l'époque actuelle.

Dans ce Lochéen vous pourrez retrouver les dernières informations ; le site internet de la commune vous tient également au courant de l'actualité communale : www.loche-sur-indrois.fr

Restons prudents et que cet été soit le meilleur possible pour chaque famille !

Le Maire
Nisl JENSCH





LE NOUVEAU CONSEIL

LE MAIRE -Nisl Jensch

1^{er}- Adjoint Yves Thurey, 2^{ième}- Adjoint Vincent Mercier, 3^{ième}- Adjoint Evelyne Magniez

Conseillers: Pascal Béraud, Patricia Filliat, Béatrice Fouché, Lionel Geoffroy, Josiane Hauduc, Victorien Ouzet, Marcel Pigoreau, Claudine Portes, Jordan Pruvot, Christiane Trève, Regina Virserius



La Covid a entraîné l'annulation des traditionnelles manifestations prévues entre le 1er avril et le 14 juillet inclus mais elle a suscité aussi de bons moments de solidarité à Loché comme partout ailleurs : les masques confectionnés par des bénévoles de Loché en sont un exemple.

Vous avez reçu gratuitement fin mai 2 masques par personne, l'un confectionné par les bénévoles que nous remercions chaleureusement et l'autre acheté par la commune. Nous adressons également une pensée toute particulière aux nombreuses personnes qui ont continué d'assurer les services sanitaires, municipaux, de proximité, d'hygiène, d'alimentation, d'enseignement, d'accueil d'enfants prioritaires durant ce long confinement afin que l'ensemble de la population le supporte le mieux possible.



RÉTROSPECTIVE

1789, la Révolution française bat son plein. Au soir du 14 juillet, après la prise de la Bastille, le prévôt des marchands de Paris est tué sur le perron de l'Hôtel de ville et sa tête promenée au bout d'une pique. Une «Commune de Paris» est instituée pour remplacer l'ancienne organisation de Paris qui datait du Moyen Age et, le 11 novembre,

l'Assemblée nationale constituante décrète qu'il y aura une municipalité dans chaque ville, bourg ou paroisse avec à sa tête un conseil municipal élu par les habitants et un maire. Et c'est ainsi qu'à Loché, le 12 février 1790, se réunissent à l'église, n'ayant pas de maison commune, les 118 citoyens actifs qui composent l'assemblée. Après l'audition de la messe du Saint-Esprit dite par Monsieur le curé de la paroisse, l'appel nominal est fait, les scrutateurs plus anciens d'âge choisis et un premier vote désigne le Président ainsi que le secrétaire au scrutin.

La séance est alors levée afin que chacun puisse prendre du rafraîchissement. Deux heures trente de relevée, le dépouillement pour l'élection du maire désigne le Sieur Jacques Roger, Maître en chirurgie, premier maire de la nouvelle commune de Loché, à la pluralité de 70 voix. On s'attache, à présent, à élire les officiers municipaux. Alors que la lecture des bulletins de vote débute, le Président interrompt la séance. L'heure de cinq heures étant survenue et, considérant que plusieurs membres de l'assemblée se trouvent éloignés de chez eux, il juge convenable pour ne pas les exposer à s'en aller nuitamment dans les mauvais chemins de lever la séance. La boîte contenant le reste des scrutins est cachetée et portée dans une armoire de la Sacristie. C'est pourquoi les 5 officiers municipaux et les 12 notables qui constituaient le premier Conseil municipal de Loché ne furent connus qu'au bout de onze jours plus tard. Il ne restait plus, pour tout ce petit monde, qu'à prêter serment à la nouvelle Constitution du Royaume.

(Source Archives Communales)

P&L

Le marché du jeudi

Notre marché est resté ouvert tout au long du confinement ce qui a permis à de nombreuses personnes de pouvoir se procurer des produits frais tout en respectant le protocole sanitaire. Pas besoin de parcourir un long trajet pour se retrouver dans de longues files d'attente au milieu de nombreuses personnes. Les risques de contagion étaient ainsi limités sur ce petit marché de proximité !

Avec la présence d'une nouvelle commerçante qui propose des crêpes et des galettes, le marché a été déplacé de la place de l'Eglise à la place des Anciens Combattants de façon à pouvoir installer tous les étals et respecter les distances préconisées dans le cadre des gestes barrières.

La place de l'église ainsi libérée a permis l'installation d'une terrasse pour le multiservices la Gourmandise qui a pu reprendre son activité. Cette terrasse extérieure permet à l'établissement de pouvoir respecter la distanciation physique imposée par le protocole sanitaire.

Traversée du bourg et stationnement

Les travaux prévus pour 2019 ont été terminés en ce début d'année. Le but de ces travaux était de faire ralentir les véhicules qui traversent le bourg tout en gardant l'espace nécessaire au déplacement des engins agricoles ou routiers. C'est ainsi qu'un marquage au sol, la création de places de stationnement sur la chaussée, l'installation d'un radar pédagogique et l'aménagement des abords de l'école ont été réalisés. Les habitants rue des Platanes ont trouvé une amélioration, les véhicules roulent moins vite. Certains jours plus de 2000 véhicules de toutes sortes traversent notre bourg. En libérant les trottoirs du stationnement des voitures, les piétons peuvent circuler en sécurité sans avoir à emprunter la chaussée dédiée aux véhicules.

Avec l'aménagement, la vitesse moyenne est redescendue aux alentours de 42 km/h mais certains véhicules passent encore devant le radar pédagogique installé au niveau du champ de foire à plus de 70 km/h surtout en direction d'Ecueillé.



Loché Loisirs

L'association Loché Loisirs a arrêté ses activités dès l'annonce du confinement. Heureusement, plusieurs spectacles avaient pu être donnés en janvier, et les jeunes ont pu monter sur la scène d'Ecueillé où ils ont fait une excellente prestation.

Les adhérents de l'association ont manifesté le désir de reprendre les diverses activités physiques avant les vacances.

Le renforcement musculaire, cardio, stretching a retrouvé son créneau le mardi de 17h30 à 19h 30, la gym d'entretien, le jeudi de 9h30 à 10h30, la zumba de 18h30 à 19h30 à la Salle des Fêtes et la marche Nordique le lundi à 9h30 rendez-vous le lundi matin sur la place des Anciens Combattants. L'activité Théâtre enfants reprendra en septembre.

Les divers adhérents se sont retrouvés avec beaucoup d'enthousiasme, mais restent respectueux des règles d'hygiène, de sécurité et de distanciation.

L'ensemble des activités de l'association reprendra son cours normal, la 2eme semaine de septembre, les horaires envisagés sont les suivants Gym du mardi 17h / Gym du jeudi 9h / Zumba le jeudi 18h / Marche nordique Lundi 9h15 / Théâtre Jeunes Mercredi 17h30 / Théâtre adultes Mercredi 20h15.

Loché loisirs fera son assemblée générale annuelle : le Mercredi 23 septembre à 18h30.

L'équipe de Loché Loisirs vous souhaite un bel été et espère vous retrouver nombreux et en pleine forme en septembre.

Des extraits de nos pièces sont accessibles sur notre site : <https://locheloisirs.wixsite.com/locheloisirs>

Pour nous contacter, P. 06 14 95 74 25 ou P. 06 51 66 97 93

Quelle

joie de vous
retrouver !

Quelques formalités évidemment
nécessaires =

- 1...Une seule personne par foyer
- 2...3 personnes maximum dans les locaux en même temps assistées par 3 bénévoles
- 3...Distanciation humaine et Masque nécessaires
- 4...Des gants et de la solution hydro alcoolique sont à disposition dans les locaux

Croix Rouge :

1- La réouverture de la vestiboutique au 12, Carroi des Forges à Loché sur Indrois est effective depuis le mercredi 3 juin 2020

Ouverture : tous les mercredis de 14h à 16h30 et les samedis de 10h à 12h0

Information importante : venez nous voir, des vêtements neufs de chez KIABI sont maintenant disponibles dans notre local

2- Auto prêt et Auto Partage : après un succès important dans nos communes, le véhicule est de nouveau opérationnel depuis le déconfinement. Vous trouverez toutes les informations dans le flyer.



Le concours des maisons fleuries est ouvert à tous les habitants de la commune dont les cours, terrasses et balcons sont visibles depuis le domaine public.

Pourquoi ne pas y participer ?

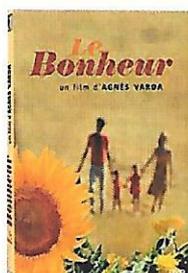
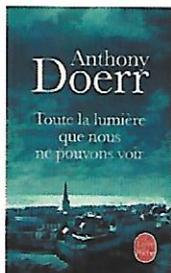
Inscrivez-vous auprès de la Mairie : 02 47 92 61 55 jusqu'au 15 juillet

3 catégories : Cours et jardins - Murs, balcons, façades - Fermes

廉
水

QI GONG Lundi 18h.30-20h
Professeur : Stéphane Vincent
P. 06 80 72 28 53
la Salle des Fêtes.

INFORMATIONS PRATIQUES



Bibliothèque Municipale

LA BIBLIOTHEQUE EST OUVERTE
COMME AUPARAVANT

Jeudi matin : 10h00 - 12h00

(Pas en juillet ni aux vacances scolaires)

Samedi matin : 10h00 - 12h30

(Pas en août ni aux vacances de Noël)

Fermeture exceptionnelle le samedi 11 juillet

Au grand plaisir de vous revoir !

Elisabeth, Evelyne, Michèle, Patricia

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



LE MARCHÉ

le jeudi matin de 8h30 à 12h30

Place des Anciens Combattants

Un artisan boucher, un maître fromager,
un poissonnier, un maraîcher auxquels s'ajoute
Mme Raphaëlle Coche : **Crêpes et galettes** à partir
de produits frais et bio qu'elle vend aussi le **Mardi de**
16h00 à 20h00

La GOURMANDISE

La Poste et multiservices, dépôts de pain .

Le lundi de 7h30 à 13h30, du mercredi au
samedi de 7h30 à 13h30 et de 17h00 à 20h30
Tél : 02 47 19 04 75 ou 06 21 52 33 47

Nouveaux horaires Ouverture :

Lundi de 7h30 à 14h30 ; Mercredi,

Jeudi, Vendredi à partir de 7h00 ; Samedi à
partir de 7h30 ; Dimanche de 7h30 à 13h00

Le Plat: 9,50€,

Entrée Plat: 12,50€ / Plat Dessert: 12,50€

Formule EPD : 14,00€

La Gourmandise remercie tous ses clients, amis, familles qui m'ont soutenue, fidèles avec leurs messages par mail, sms et appels téléphoniques. J'ai été dans l'obligation de fermer ces deux mois et demi suite aux décisions gouvernementales. Chaque jour une pensée pour vous a été présente, même en travaillant en EHPAD durant tout ce temps. Je vous remercie de votre soutien durant cette épreuve de confinement et du fait d'être toujours présents à La Gourmandise.
E.Chaput



L'école est ré-ouverte complètement depuis le 22 juin, la cantine également.

Les deux professeurs ont été en télétravail et en présentiel pendant tout le confinement puis jusqu'au 21 juin dans des conditions très particulières liées au strict respect des multiples normes sanitaires.

VACANCES SCOLAIRES, été 2020 :
du 4 juillet au 30 août

MANIFESTATIONS LOCHÉENNES

- 10 Octobre : Les bibliothécaires vous invitent à une Journée Retrouvailles post Covid.
- 17 Octobre : Soirée Moules/Frites
- 11 Novembre : Cérémonie
- 5 Décembre : Téléthon
- 11 Décembre : Noël des enfants 19.30h
- 21 Décembre : Marché de Noël avec stand crêpes et vin chaud

Le Syndicat d'Initiative

Notre soirée « Ch'ti » du 22 février a été une réussite, nous avons rempli la salle et avons eu de bons retours. L'orchestre Sylvie Guillot a fait danser les participants tout au long de la soirée.

Centre de Loisirs de Loché : ouvert en juillet et la dernière semaine d'août aux enfants de 3 à 11 ans + sur un bivouac aux jeunes de 11 à 15 ans

Le nouveau Pôle Social de Loches a ouvert le lundi 15 juin

Il héberge plusieurs services de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine :

- le Centre Intercommunal d'action sociale (CIAS), - la Maison de Service au Public (MSAP)

- les bureaux des agents de la Direction des Services à la population : services petite enfance, enfance-jeunesse, gens du voyage, santé, parentalité. Le Pôle Social accueille également l'ensemble des services de la Maison départementale de la solidarité (MDS) et un Foyer de jeunes travailleurs avec 8 studios.

Pôle Social de Loches / 24 bis avenue du Général de Gaulle à Loches
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le ramassage des poubelles

Les poubelles doivent être sorties le mercredi matin, pas avant.

La collecte se fait le mercredi après-midi. Le conditionnement dans des bacs est préférable à la mise en sacs.

Les bacs sont à commander à la Communauté de Communes Loches Sud Touraine. Toutes les déchèteries sont ouvertes.